

Novembre 2026 - N°41 - Partie 1/3

Regain 2 » : la réorganisation de trop

Malgré le diagnostic sans équivoque du cabinet SECAFI en 2024 ("Réorganiser moins souvent, mais mieux !"), la direction lance une énième transformation.

De « DTSI Demain * » à « Regain ** », en passant par ARI ***, DTR DEMAIN et Horizon, l'accumulation incessante de réorganisations sans bilan a plongé les équipes dans l'épuisement généralisé.

* **DTSI Demain :** Projet de réorganisation de la DTSI fin 2021

** **REGAIN :** Projet de réorganisation d'Orange France début 2026

*** **ARI :** Ancrage Réseau et Intervention, projet de réorganisation début 2023 et DTR Demain mis en place juillet 2023

Quelques chiffres

3 132 salariés concernés, dont 2 616 à la DTR qui disparaît au profit de deux nouvelles directions : Réseau et Sites Fixes **(RSF)** avec 1 439 salariés et Réseau Mobile **(RM)** avec 1 035 salariés. Deux autres directions émergent : Stratégie et Valeur, Transformation, Efficacité et Data-IA. La DTOF comptera douze directions au total.

Quatre situations, quatre accompagnements

63 % conservent leur métier, activité et manager ; 25 % changent de manager et/ou d'équipe ; 7 % voient leur activité évoluer (entretien individuel requis) ; 4 % sont accompagnés dans un repositionnement. Le calendrier prévisionnel est : propositions de poste à partir du 6 novembre. Candidatures situation 3 dès début décembre ; situation 4 jusqu'au 13 novembre.

La CFDT alerte sur les risques

Salariés vulnérables en situation 3 et 4 : suivi renforcé indispensable et risque de collectifs fragmentés. Disparités persistantes : les harmonisations de processus, procédures et systèmes d'information des réorganisations précédentes ne sont pas finalisées. **Cette nouvelle transformation accentuera les disparités.**

Santé compromise : certaines instances CSSCT se videront des salariés qu'elles doivent accompagner. Quel sera le suivi des risques psychosociaux ? Quid des bilans des réorganisations antérieures ?

Vos élus CFDT/UNSA au CSEE DTSI : Patricia BANDRES, Marie-Paule BLANCHET, Marie France BOUCHER, Laurent BROSSIER, Thierry CHEVALIN, Olivier CLAISSE, Isabelle DESCHAMPS, Marie-Hélène EBURDY-MAUDUIT, Driss EL HAZZAT, Blandine FORESTIER, Christian GROSSEAU, Laurence GUEGUEN, Monique G., Jean François LE BRAS, Loïc LE JEUNE, Corinne LOPEZ, Pascal PELLETIER, Philippe ROBLEDO, Mohamed ROCHDI, Bruno SANZAY, Véronique TRUONG, Sonia VEBOBE, Rémy VIGNAL

La position de la CFDT

Lors du CSE DTSI d'octobre, la CFDT a insisté sur les points suivants :

- **Attention aux salariés :** Une vigilance particulière doit être réservée aux salariés en situation 3 et 4, ainsi qu'aux collectifs éclatés et aux salariés isolés de leur équipe.
- **Disparités :** Alerte sur les différences de niveau CCNT et soulignement du fait que les harmonisations de processus, de procédures et de systèmes d'information des précédentes réorganisations ne sont pas achevées. Cette nouvelle étape accentuera les disparités et la difficulté à travailler en synergie entre plaques géographiques et métiers.
- **Prévention des risques :** Inquiétude quant au suivi de la prévention des risques (notamment les RPS) pour les salariés, alors que certaines instances CSSCT seront privées des membres nécessaires à leur mission de Santé et Sécurité au Travail.
- **Bilan :** Dénonciation de l'empilement des réorganisations, de leurs impacts négatifs cumulés et de l'absence de retour sur expérience

La CFDT portera une attention toute particulière au suivi de cette nouvelle réorganisation à DTOF.



Inscrivez-vous à notre Newsletter

cfdt.dtof-dsi@orange.com

Vos élus CFDT/UNSA au CSEE DTSI : Patricia BANDRES, Marie-Paule BLANCHET, Marie France BOUCHER, Laurent BROSSIER, Thierry CHEVALIN, Olivier CLAISSE, Isabelle DESCHAMPS, Marie-Hélène EBURDY-MAUDUIT, Driss EL HAZZAT, Blandine FORESTIER, Christian GROSSEAU, Laurence GUEGUEN, Monique G., Jean François LE BRAS, Loïc LE JEUNE, Corinne LOPEZ, Pascal PELLETIER, Philippe ROBLEDO, Mohamed ROCHDI, Bruno SANZAY, Véronique TRUONG, Sonia VEBOBE, Rémy VIGNAL